

Commission 5 E du 22 Février 2024 à 18h

Présents

Nom et prénom	Nom et prénom
DAVILLER Sébastien	SCHLACHTER Marie
ZIMMER Alexandre	MERNY Véronique
DAMIEN Viviane	ROBERT Jean-Paul
BOULANGER Jean-Marc	DUBOIS Margot
SIEBERT François	APPOURCHAUX Sylvain
SCHUMACKER Philippe	HURIET Dominique
SIMONIN Arnaud	XEMAY François
MARTIN Patricia	

Ordre du jour

- Bilan des ZAEnR
- AMI paysage énergétique
- PCAET
- Groupes de travail
- Questions diverses

Bilan des ZAEnR

Bilan général

- 26 communes ont délibéré ou vont délibérer dans le mois à venir pour la mise en place de ZAEnR
- 3 communes ont délibéré pour ne pas proposer de ZAEnR
- Donc 53% des communes se sont saisies du sujet
 - Cela a permis de mettre en avant des espaces dit « délaissés » qui pourront donner lieu à des petits parc au sol (ancienne décharge, station d'épuration, ombrière sur parking, ...)
- La concertation n'a pas été très suivie, montrant que nous devons aller vers les citoyens pour construire des projets qui conviennent à chacun.

Bilan de la filière photovoltaïque sur toiture

- 20 communes ont choisi cette filière
 - 5 communes ont statué uniquement sur du PV sur toiture : la réflexion peut aller plus loin et une analyse du territoire plus fine pourrait être menée pour faire émerger des zones potentielles
 - Pour les communes intéressées par la pose de photovoltaïque sur leur toiture possibilité de marché commun
 - Les toitures ne sont pas des zones prioritaires à remonter à la Préfecture

Bilan de la filière photovoltaïque sur ombrière

- 10 communes ont choisi des zones pouvant accueillir des ombrières
 - Possibilité de réfléchir à un marché commun d'étude de faisabilité ?
 - Les types de zones
 - Parking
 - Espace de loisirs

Bilan de la filière Photovoltaïque au sol

- 16 communes ont fait le choix de zoner des parcelles en parc au sol (donc hors terrain agricole)
 - Typologie de terrain
 - Décharges
 - Délaissés de station d'épuration
 - Parcelles sans destination
- Possibilité d'étudier les grappes que représentent ces terrains pour de l'autoconsommation collective, le coût d'investissement est limité au vu de la puissance produite (pas de frais de raccordement au poste source) et donc idéal pour de l'investissement 100% participatif.

Bilan de la filière Agrivoltaïque

- 6 communes ont fait le choix de zoner des parcelles en agrivoltaïsme (parc photovoltaïque au sol avec maintien de l'activité agricole)
 - Typologie de terrain
Prés communaux
- Généralement ces zones sont la traduction de projets d'entreprises privées

Bilan de la filière Eolien

- 5 communes ont zoné des terrains pour de l'éolien
- Discussion en cours avec Enercoop pour réaliser certains projets sur un modèle citoyen et participatif
 - Étude de préfaisabilité pour connaître la production potentielle d'éoliennes de petites dimensions

Bilan de la Filière hydroélectrique

- 2 communes ont identifié des zones propices au développement de l'hydroélectricité

Bilan de la filière Méthanisation

- 1 commune a fait le choix de ZAEnR filière méthanisation, mais aucun projet n'est envisagé à l'heure actuelle

Bilan de la filière Géothermie

- Aucune commune n'a zoné de ZAEnR filière Géothermie
- Potentiel faible sur le territoire mais ce n'est pas à écarter pour autant, à réfléchir en fonction des projets (semelle de consommation et boucle basse température) et du type de consommation

Quelles suites pour les ZAE nR ?

- Délibérations à envoyer à l'EPCI contact@ccpaysdusaintois.fr, au référent préfectoral zones-acceleration-enr@meurthe-et-moselle.gouv.fr et au SCOT contact@nancysudlorraine.fr
- Les zones délibérées sont saisies par TDLU sur le portail national et les communes doivent ensuite les valider
 - Se créer un profil sur le site <https://planification.climat-energie.gouv.fr/login/>
 - Attention, prendre l'adresse de correspondance habituelle avec la préfecture pour une validation rapide de votre demande.
 - Les ZAE nR PV toiture, PV ombrière, géothermie et biomasse peuvent être directement validé pour arrêt (la Préfecture n'émettra pas d'avis pour ces zones)

AMI Paysage Energétique

La CCPS a été lauréat d'un appel à manifestation d'intérêt porté par le département de Meurthe-et-Moselle avec la communauté d'Agglomération de Longwy.

Ce projet vise à créer une méthode de travail innovante et duplicable par la suite sur d'autres compétences portées par la CCPS (urbanisme et aménagement, mobilité, petite ville de demain, ou encore le projet de territoire).

Après deux réunions de travail avec les partenaires le projet d'esquisse comme suit : la communauté de communes va composer un groupe qui construit sa gouvernance et ses objectifs de travail. Ce groupe inclus : des acteurs économiques, des associations, des services publics, des élus du territoire, des agents mais surtout des membres de la société civile. Il est en cours de construction et devrait pouvoir commencer son travail au 3^{ème} trimestre 2024. Une première phase sera dédiée à l'acculturation de tous pour obtenir un seuil de connaissances partagées. Ce travail s'inscrira ensuite dans la réponse à la problématique suivante : quel serait, pour vous, un mix énergétique acceptable ? L'entrée du paysage a été retenu ; car chacun l'expérimente et souvent de manière très différente, cela permettra donc d'alimenter rapidement les débats et les discussions. Le groupe de travail rendra compte à la commission 5 E et à l'exécutif mais de temps sont aussi prévu pour la communication vers le grand public afin de nourrir le travail du groupe et peut-être même d'orienter les pistes envisagées.

PCAET (Plan Climat Air Energie de Territoire)

Présentation de l'historique du PCAET

Le PCAET a été engagé en 2019 avec un diagnostic de territoire réalisé en 2021 (présenté lors de la commission 5 E du 15/03/2021 mais aucune approbation en conseil communautaire). Cette action, bien qu'optionnelle pour notre structure, permet de poser l'objectif d'une feuille de route pour la transition énergétique et écologique, et donc de traduire la volonté des élus du territoire d'engager des actions en faveur de ces sujets.

Concertation 2019

- ① SEMINAIRE de lancement du PCAET ⇒ MARS 2019
- ② ATELIER TERRITORIAL « Diagnostic » ⇒ MAI 2019 (Vaudigny)
- ③ SEMINAIRE ELUS « Enjeux » ⇒ JUILLET 2019
- ④ ATELIERS THEMATIQUES ⇒ octobre-novembre 2019
 - Eau et changement climatique
 - Agriculture et changement climatique (Haroué – ALPA)
 - Modes de vie et changement climatique
 - Forêt et changement climatique
- ⑤ ATELIER TERRITORIAL « Programme d'actions » ⇒ Décembre (Vaudigny)

Présentation du plan d'action du PCAET, rédigé par Clémentine avec l'appui du Pays Terres de Lorraine. Mais au vu de l'arrêt de la démarche pendant 2 ans, il serait intéressant d'actualiser de diagnostic et de reprendre le plan d'action afin de le faire correspondre au mieux à l'ambition politique et aux diverses actions déjà engagée. Le plan d'action a été synthétiser en Juillet 2023 avec l'aide du Pays Terres de Lorraine afin de gagner en visibilité.

PLAN D'ACTION PCAET CCPS									
Orientation N°1 : Habitat - Aménagement									
Action 1 (action cadre) : Engager un plan patrimoine "énergie" collectivités locales									
Action 2 (action cadre) :Accompagner le parcours de rénovation énergétique des particuliers									
Action 3 : Limiter l'artificialisation des terres et préserver les ressources naturelles à travers le PLUI									
Action 4 : Développer la place du végétal dans les zones urbanisées									
Action 4' : Adapter les nouvelles constructions au changement climatique									
Action 5 : Améliorer la qualité de l'eau et des milieux aquatiques									
Orientation N°2 : Mobilité									
Action 6 : Adapter les transports collectifs									
Action 7 : Développer la mobilité douce									
Action 8 : Réduire l'utilisation de la voiture individuelle									
Orientation N°3 : Energies renouvelables									
Action 9 : Promouvoir et développer l'énergie solaire									
Action 10 : Développer une filière bois énergie									
Action 11 : Développer la géothermie									
Action 12 : Développer une méthanisation "qualitative"									
Action 13 : Valoriser le potentiel éolien du territoire									
Orientation N°4 : Agriculture Forêt									
Action 14 : Développer les pratiques agroécologiques									
Action 15 : Engager une étude du système agricole de polyculture élevage à l'échelle du Saintois (MAELIA)									
Action 16 : Développer un programme agroforesterie en Sanitois									
Action 17 : Valoriser le foncier agricole									
Action 18 : Structurer l'offre alimentaire en circuits courts									
Action 19 : Développer la production et la transformation locale									
Action 20 : Développer la consommation de proximité									
Action 21 : Intégrer des produits locaux et bios dans la RHD									
Action 22 : Mettre en place un politique de valorisation des biodéchets									
Action 23 : Créer, accompagner des jardins nourriciers/partagés									
Action 24 : Contribuer à une forêt résiliente face aux changements climatiques									
Orientation N°5 : Economie									
Action 25 : Accompagner les entreprises dans la transition énergétique									
Action 26 : Développer des filières locales et des emplois dans la transition énergétique									
Orientation N°6 : Ecoresponsabilité									
Action 27 : Sensibiliser à la sobriété et à la transition énergétique									
Action 28 : Sensibiliser à la préservation de la ressource en eau									
Action 29 : Engager un plan de prévention des déchets									
Action 30 : Engager les collectivités dans une démarche écoresponsable									

Quelles perspectives pour le PCAET ?

Sébastien Daviller propose à la commission 5 E de se saisir de cette problématique, pour cela il propose deux niveaux d'implication :

- Création d'un groupe de travail PCAET et rédaction du contenu, suite à cette proposition les élus ne se trouvent pas assez compétent sur ces sujets techniques
- Supervision de l'avancement du PCAET et orientation de la rédaction puis validation des fiche action. Cela permettra une appropriation plus simple. Le sujet du PCAET sera donc retravaillé pour proposer une méthode de travail qui convienne à tous.

En revanche les membres de la commission 5 E ont fait part de leur volonté d'être très impliqué dans les ambitions à donner au PCAET afin que celui-ci corresponde au projet politique de la CCPS. Les membres de la commission 5 E ont aussi proposer de revoir l'organisation par axe du PCAET afin de rendre certaines actions plus transversales.

Groupes de travail

Afin de faciliter la transition énergétique, au vu de la complexité de mener cette mission sur toutes les filières à la fois et les sollicitations constantes des élus municipaux sur ces sujets. Sébastien Daviller propose de créer des groupes de travaux, qui permettront aux élus d'avancer sur les thématiques qui les concernent sur le territoire. Trois groupes sont proposés :

- **Agrivoltaïsme** : avec pour objectif de développer une charte équitable pour chacun.
- **Autoconsommation collective, panneau photovoltaïque en toiture et petit parc au sol** : développer des grappes de production photovoltaïque sur des espaces ayant une maîtrise foncière communale et aucune valorisation actuellement. L'objectif finale de ce groupe étant de développer une boucle d'autoconsommation à l'échelle du Saintois.
- **Eolien** : Mutualiser et développer les connaissances sur l'éolien et développer les projets dans un objectif de cohérence territorial avec une prise en compte de tous les aspects (externalité positive ou négative)
-

Organisation générale

Ces groupes de travail ont pour objectif d'avancer avec les communes concernées (et certains acteurs économique locaux en fonction des groupes) sur la filière qui les intéressent. L'idée des groupes de travail est de proposer un temps collectif à l'échelle de la communauté de communes pour construire ensemble les exigences de notre territoire en matière d'implantation de moyen de production d'Energie Renouvelable. Au programme : visite de site, acculturation au cadre légal en place en fonction des filières énergétiques, intervention de professionnels, mais aussi débats sur les enjeux.

A termes, un lien sera à faire entre les groupes de travail et l'AMI Paysages Energétiques.

Du côté organisation :

- Il faut compter environ 4 réunions par an (en soirée et à partir de 18h)
- Les groupes de travail rendent compte à la commission 5 E, ils peuvent y présenter leurs travaux mais aussi proposer des actions concrètes
- Les groupes de travail sont ouverts à tous les élus intéressés
- Les communes ayant remontées des ZAEnR aux filières concernées recevront une invitation

Les premières réunions de travail sont prévues dans le mois d'avril, vous trouverez les invitations en pièces jointes :

- Agrivoltaïsme, le 24 avril 2024 à 18h, au siège de la CCPS (21 rue de la Gare, 54116 Tantonville)
- Eolien le 4 avril 2024 à 18h, au siège de la CCPS (21 rue de la Gare, 54116 Tantonville)
- Autoconsommation collective et PV toiture le 10 avril 2024 à 18h, au siège de la CCPS (21 rue de la Gare, 54116 Tantonville)

Pour vous inscrire :

Remplissez ce formulaire : https://docs.google.com/forms/d/1m8LXhCziYmXeBFvTSTB6Z27ZOn4q5-53Kd4PP_HFXg0/prefill

Vous pouvez aussi vous manifester par mail à l'adresse suivante margot.dubois@ccpaysdusaintois.fr ou par téléphone au 03 83 52 47 93.

Questions diverses

Etude du réseau de chaleur

L'étude de réseau de chaleur menée sur le territoire de la CCPS est en cours d'achèvement, le COPIL final reste à planifier. Le prestataire, Itherm, a identifié 10 communes où un réseau de chaleur pourrait être intéressant. Les communes concernées ont été invitées pour une présentation. Une commune a retenu le projet et nous sommes en train d'affiner les données.

Dans le même temps, la commune de Thorey-Lyautey étudie la possibilité d'un réseau de chaleur sur un modèle associatif pour répondre aux problématiques de chauffage de certains particuliers. Avec l'appui du pays Terres de Lorraine, un premier calcul a été réalisé et il s'avère qu'une rentabilité classique de ce type de système peut être envisagée. Ce projet est pilote et pourrait être essaimé si son modèle économique est intéressant.

Pose des panneaux sur ombrière – Déchetterie Tantonville

Suite à une demande à ENEDIS nous avons reçu un estimatif du coût de raccordement du auvent solaire de la déchetterie. Le montant serait d'environ 17 K€ en reste à charge à la CCPS. Cette information permet d'envisager la suite : l'ébauche d'un marché d'AMO (Assistance à maîtrise d'ouvrage) pour concrétiser ce projet. De plus, la mise en production pourrait correspondre à la mise en place de la boucle d'autoconsommation de la CVPS, qui permettrait à la CCPS d'être producteur.

Réunion avec la Centrale Villageoise du Pays du Saintois (CVPS)

Nous avons rencontré la CVPS pour faire un point sur nos projets, essayer de trouver les similitudes et essayer de travailler ensemble sur le territoire. La CVPS a en effet un projet d'ouvrir une boucle d'autoconsommation collective, celui-ci est plus avancé que celui de la CCPS. Nous profiterons donc de l'expertise de la CVPS pour travailler sur notre

Retour de la préfecture suite à la demande d'autorisation formulé par CVBE pour l'installation d'un méthaniseur industriel à Ludres.

La Préfecture de Meurthe-et-Moselle a autorisé le projet de méthaniseur industriel de l'entreprise CVBE. Pour rappel, certaines communes de la CCPS sont concernées par le plan d'épandage lié à ce projet. Dans ce cadre, les avis des conseils municipaux ont été respectés. De plus à la lecture de l'autorisation il semble qu'il soit possible que l'entreprise prévienne lorsqu'un épandage est réalisé sur la commune, la CCPS va donc se mettre en relation avec CVBE pour essayer d'obtenir ce type d'information mais aussi pour assister au comité de projet pour le territoire.